

ÉDITION SPÉCIALE CÉRÉMONIE DES VŒUX 2017



Edition 2017 de la commune de Passy
www.ville-passy-mont-blanc.fr

ÉDITORIAL



Les récentes manifestations sur les problèmes de la qualité de l'air ont été largement relayées par les médias locaux et nationaux. Je crois également que l'épisode de pollution sans précédent que nous avons vécu, du fait de sa longueur, n'a échappé à personne.

C'est dans ce contexte particulier que nous avons décidé de maintenir la traditionnelle cérémonie des vœux à la population le jeudi 5 janvier dernier, car nous la considérons comme un moment privilégié de dialogue et d'échanges avec les Passerands.

Pourtant, la cérémonie n'a pu se tenir comme prévu. La présence de manifestants et surtout l'impossibilité dans laquelle j'étais, de prendre la parole, m'ont contraint à tout annuler. Comme je souhaitais le dire à l'occasion de mon allocution, «tout mouvement citoyen mérite d'être respecté, tant qu'il s'inscrit dans une démarche constructive et réaliste». Or, huer Bruno Charlot, sous-préfet de Bonneville qui nous avait fait l'honneur d'être présent, ainsi que Sophie Dion, député de la 6^e circonscription ou Georges Morand, en tant que président de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, ne s'inscrit pas à mon sens, dans une «démarche constructive et réaliste».

Pour mémoire, je rappelle que l'inauguration de l'école Chedde-Centre le 6 décembre dernier, suite à des travaux de rénovation énergétique qui allaient pourtant dans le bon sens, a été perturbée pendant près d'une heure par des manifestants ; une heure pendant laquelle je suis resté à l'écoute des personnes présentes.

Jeudi 15 décembre, près de 200 personnes investissaient la mairie, à l'occasion d'une séance du conseil municipal. À ce moment-là également, le dialogue était instauré ; j'ai été à l'écoute des revendications de chacun et prêt à étudier toutes les possibilités.

Revendiquer, manifester, invectiver est une attitude aisée. Construire, réfléchir à de véritables projets, travailler pour leur mise en œuvre exige du temps, de la disponibilité et surtout une capacité à l'écoute, au respect et au dialogue.

Au quotidien, mon équipe et moi-même travaillons au développement de Passy. J'ai tenu à mettre en page mon discours, ainsi que les photos qui devaient être vidéo-projetées, afin de partager avec vous le bilan et les projets que nous souhaitons vous présenter à l'occasion de la cérémonie des vœux.

J'ai choisi de le reproduire tel quel. Ainsi, il faut le replacer dans le contexte du 5 janvier dernier.

Très bonne lecture !

Patrick Kollibay, Maire de Passy
Vice-Président de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc



2016 a été pour mon équipe et moi-même une année riche, où nous avons posé des fondations durables pour l'évolution de notre commune. Ce soir, je serai le seul à prendre la parole pour rendre compte de notre engagement collectif. Sachez cependant que la présentation que je vais

faire est le reflet des actions menées au sein de chacune des délégations confiées à mes adjoints et mises en œuvre par des services municipaux qui démontrent au quotidien leur efficacité. J'aurai l'occasion de leur rendre un hommage plus appuyé à la fin de ce discours.



Mais, tout d'abord, je souhaitais revenir sur un sujet qui nous préoccupe tous : la qualité de l'air. Ce fléau, exacerbé par l'épisode climatique inédit de ces dernières semaines, a suscité de nombreuses manifestations, prises de position et même acte de vandalisme que je regrette, car il aurait pu avoir des conséquences très graves, avec la pose d'un engin inflammable à l'unité de valorisation énergétique des déchets (autrement dit l'usine d'incinération) de Chedde.

Dans une démocratie, tout mouvement citoyen mérite d'être respecté, tant qu'il s'inscrit dans une

démarche constructive et réaliste. Stigmatiser les élus pour leur incompétence à agir, critiquer systématiquement les mesures qui sont prises, est une position plus facile à tenir que d'agir et de réfléchir sur les bonnes décisions. Il n'existe pas encore de baguette magique pour tout résoudre d'un mouvement de la main. La problématique est vaste et complexe ; nous ne pourrons réussir que si nous travaillons tous ensemble plutôt que dans l'opposition. Et chacun doit avoir conscience qu'il peut agir à son niveau, tout comme je le fais en tant que citoyen et surtout en tant que représentant élu des Passerands.

Ainsi, j'ai pris la décision de créer un groupe de travail, composé d'élus et des principales associations militant pour l'environnement, qui se réunira prochainement. Deux nouvelles stations de mesures vont être installées temporairement aux Terrasses ensoleillées et à la gendarmerie de Chedde. Ce que nous savons déjà, et qui a été confirmé par un contrôle inopiné, c'est que toutes les normes concernant l'usine d'incinération sont respectées.



J'ai également pris des arrêtés renforçant le dispositif préfectoral mis en place en décembre, en cas d'alerte à la pollution : interdiction des activités sportives dans les établissements scolaires et communaux ; interdiction d'utiliser

les chaudières à bois dans les ateliers ; alternat des poids lourds et interdiction de circulation aux abords des écoles et des maisons de retraite...

Mardi, de nouvelles mesures ont été décidées. Je ne les citerai pas toutes et ne retiendrai que la volonté d'augmenter la prime accordée dans le cadre du Fonds Air Bois. Depuis 2015, Passy est la seule commune à abonder cette aide, et si demain, cette dernière est doublée, nous n'hésiterons pas à augmenter significativement le montant que nous allouons actuellement.

Certains estimeront sans doute que ces mesures sont insuffisantes mais pour moi, elles constituent les pierres d'un édifice que je compte consolider au fil des mois. Car, ces initiatives s'ajoutent à d'autres que nous avons déjà prises, pour lutter contre les particules fines.

Début l'hiver 2016, nous avons mis en place un support de communication ludique et facile à analyser par les enfants : une girafe symbolisant les différents niveaux d'alerte grâce à un code couleur vert, orange et rouge. Il permet également au personnel d'encadrement d'adapter les activités sportives, conformément aux préconisations du Plan de protection de l'atmosphère (PPA).

Nous menons également des actions coûteuses et à long terme, afin de réduire les émissions de CO2 et de réaliser d'importantes économies, grâce à un programme de rénovation énergétique des écoles. La première à bénéficier de cet investissement a été en 2016 l'école Chedde-Centre, pour un montant de 524 000€ avec la participation du Conseil départemental de Haute-Savoie et du SYANE. Il



est prévu de consacrer environ 4 millions d'Euros à la rénovation des groupes scolaires de l'Abbaye, de Marlioz et à celle de l'école maternelle du Plateau d'Assy.



Toujours dans le domaine de l'environnement, avec notre partenaire le SYANE, nous allons installer trois bornes de recharge pour les voitures électriques. Nous-mêmes, nous donnons l'exemple avec l'acquisition de véhicules «propres» : une voiture hybride, une électrique et un camion polyvalent conforme aux normes Euro 6. Un deuxième véhicule électrique destiné aux services techniques, est en cours de livraison.

Autre enjeu environnemental, sanitaire et économique : la lutte contre les micropolluants et les substances dangereuses (métaux, polluants organiques, pesticides...), susceptibles de dégrader la qualité de l'eau potable et des milieux aquatiques. Au niveau de la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, un nouveau contrat Arve Pure 2018 a été signé par un collectif de partenaires institutionnels, donnant un cadre à la mobilisation des collectivités locales, des industriels, des petites et moyennes entreprises. Un agent du service municipal des eaux de Passy a été détaché à temps partiel, afin de mettre en œuvre le programme d'actions.



Je salue également le travail du service municipal des espaces verts, qui en 2016, a multiplié les initiatives dans le cadre d'une nouvelle démarche écologique. Le principe retenu est simple : laisser revenir la végétation naturelle, afin de favoriser

la biodiversité. Dans cet objectif, la fauche a été limitée à deux ou trois passages par an, permettant également une réduction des coûts et une amélioration du bilan carbone.

Cette mobilisation a abouti à la signature de la « charte régionale d'entretien des espaces publics, objectif zéro pesticide », en octobre dernier. Un engagement fort car dorénavant le service municipal devra combiner plusieurs techniques afin d'assurer l'entretien de 160 km de voirie, d'environ 7 hectares de pelouses et de deux hectares de cimetières, pour ne citer que quelques exemples : il s'agit d'un désherbage mécanique et manuel, ainsi qu'une sélection de plantes vigoureuses lors de fleurissement. Tous ces efforts ont été récompensés par l'obtention d'une 2^e fleur, attribuée par Conseil régional des villes et villages fleuris.



De son côté, le service municipal « Petite enfance » a travaillé sur la qualité de l'air intérieur. Il utilise dorénavant moins de produits volatiles et revient

à des produits plus naturels, voire sous écho-label tels que le vinaigre blanc, le savon noir ou le bi-carbonnade de soude.

Dans un geste en faveur de l'environnement et afin de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge, il a également mis en place des composteurs, une première sur le territoire. De son côté, le service municipal « Éducation/Jeunesse » a réfléchi à un « protocole d'entretien », à destination des agents qui assurent le nettoyage des bâtiments communaux.

Ce document regroupe des conseils sur les postures ainsi que des préconisations concernant l'utilisation des produits ménagers.

Enfin, je citerai l'« Opération tilleul », menée en partenariat avec le Rucher-École de Passy. Cette opération a pour objectif de favoriser la sauvegarde des abeilles et leur action de pollinisation en plantant cet arbre mellifère. La commune a donné l'exemple dans les écoles, en assortissant son action d'une sensibilisation pédagogique des enfants, dans le cadre du Temps d'activités périscolaires (TAP). Les tilleuls ont été également proposés aux particuliers.



Je fermerai ici le chapitre sur la qualité de l'air et l'environnement, afin de dresser un bilan des autres actions menées en 2016 et de vous présenter nos projets pour les mois à venir.

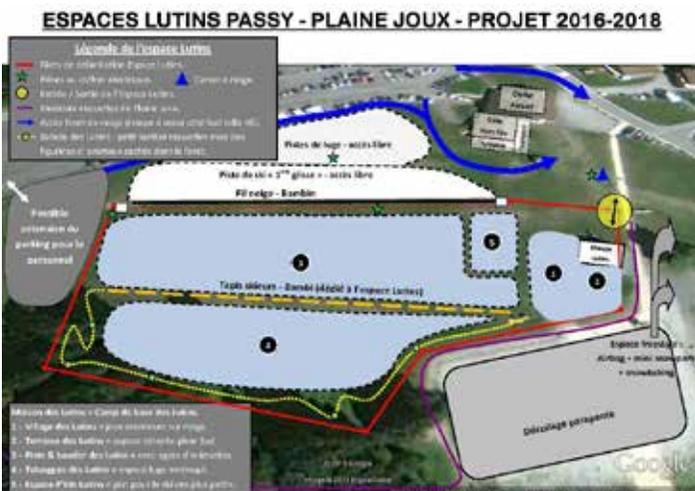
2017 sera l'année des élections présidentielles et législatives, et son corollaire : une nouvelle

politique mise en place, avec son lot d'incertitudes. Mais, quelle que soit la tendance qui sortira des urnes, nous entendons continuer à gérer la commune avec la même rigueur financière qui nous caractérise depuis le début de mandat, sachant que le désengagement de l'État ne sera sans doute pas remis en cause. Cependant, nous poursuivons nos efforts d'investissement à hauteur de 4,7 millions d'Euros en 2017, sans pour autant alourdir la facture fiscale des particuliers et des entreprises. Ainsi, aucune augmentation d'impôts n'est prévue ; cette stabilisation sera même assortie d'une baisse de la taxe des ordures ménagères, due au lissage opéré par la Communauté de communes Pays de Mont-Blanc par rapport aux taux des autres communes.



Comme je l'ai indiqué dans mon préambule, nous avons élaboré plusieurs projets en 2016, que nous déclinerons sur deux, trois ou davantage d'années. Nos actions s'inscrivent dans plusieurs domaines, notamment le tourisme, les travaux de

sécurité et enfin l'aménagement du territoire. L'attitude de bon gestionnaire que j'ai décrite plus haut, nous a permis d'affirmer nos ambitions touristiques, grâce à la mise au point d'un plan global de développement, bâti sur trois ans. Ainsi, nous allons investir 2,2 millions, dont environ 40 % sont pris en charge par nos partenaires institutionnels que je tiens à remercier chaleureusement : le Conseil départemental de Haute-Savoie et la Région Auvergne Rhône-Alpes. Alors que le manque de neige se fait cruellement sentir, l'installation de perches à neige « dernière génération » trouve aujourd'hui toute sa justification. Ainsi, nous avons pu enneiger une piste pour les débutants et l'Espace des Lutins, permettant à nos visiteurs de goûter tout de même aux joies de la glisse.



À terme, le front de neige sera totalement restructuré avec le déplacement de l'espace « Piou Piou » réservé à l'Ecole de ski Français près de la sculpture « La Porte Bleue », ainsi que la création d'un espace free style et d'une piste de snowtubing quatre saisons. D'ores et déjà, l'Espace des Lutins a été renforcé par un tapis roulant accessible à tous (skieurs, lugeurs, piétons), une piste spécialement tracée pour la luge, un petit sentier raquettes dans les bois et de nouveaux équipements pour skier en s'amusant... Enfin, toujours à Plaine-Joux, l'aire naturelle de camping sera améliorée ainsi que l'aire de décollage de parapente.

Le plan global de développement touristique intègre également la base de loisirs du lac de Passy. Les cheminements seront repris afin d'améliorer la qualité de l'accueil et de l'accessibilité ; la signalétique sera revue et une placette-point-de-rencontre-infos sera créée. Des espaces d'activités et de détente seront mis en place, avec prise en compte du projet départemental de véloroute Léman/Mont-Blanc.





Ces aménagements ont été assortis de toute une série de mesures permettant de pérenniser l'identité touristique de Passy et d'obtenir des financements : maintien de l'office de tourisme à Passy au-delà du 1^{er} janvier 2017 ; classement de ce même office en catégorie 1 ; dépôt de la marque «Passy Tourisme Camp de Base des Loisirs Nature»; sollicitation d'une dénomination «station classée tourisme». Toutes ces démarches sont également un «gage de qualité» pour les publics accueillis.

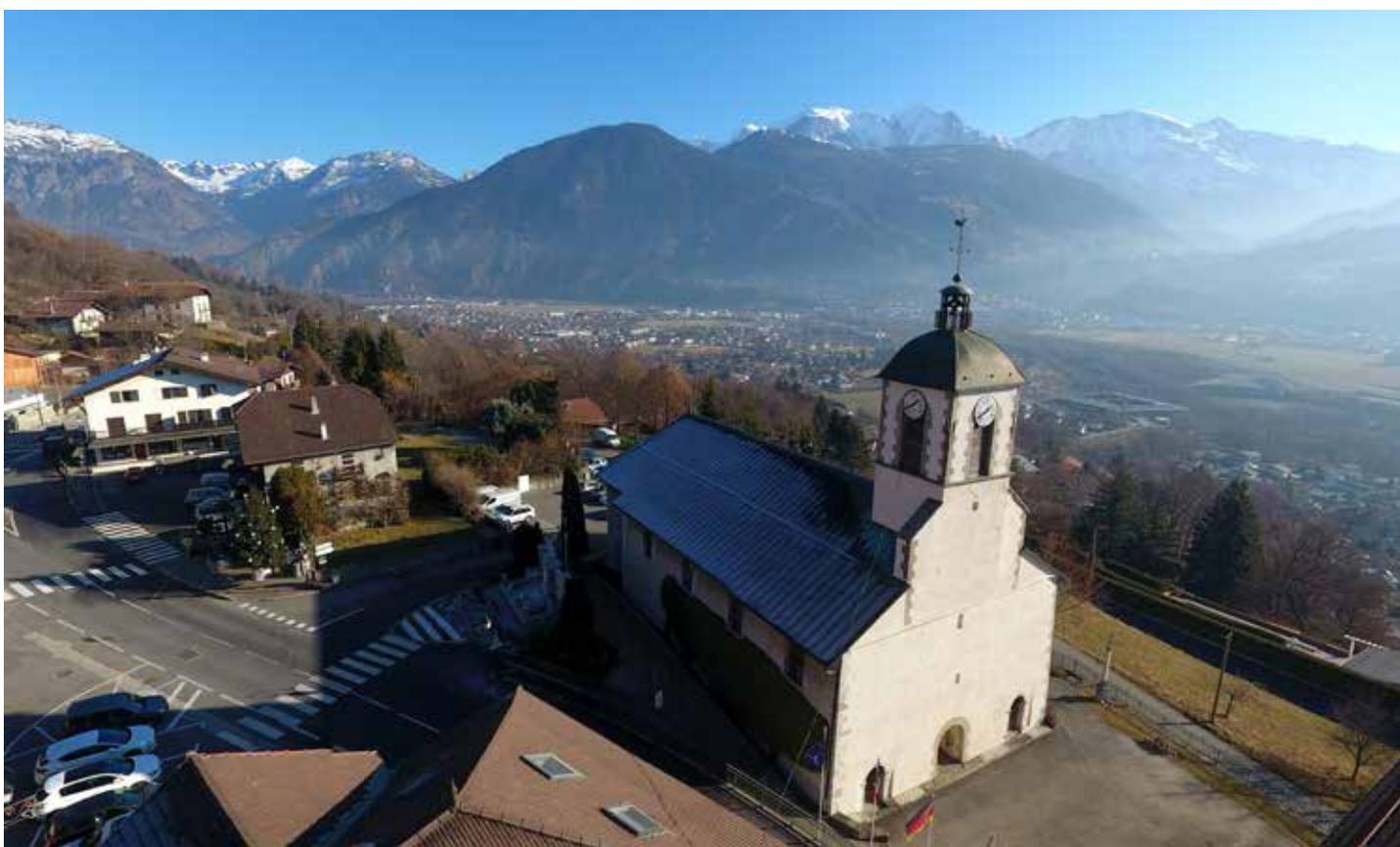
Côté tourisme culturel, nous participons activement à la réflexion menée par la Communauté de communes Pays du Mont-Blanc, afin de développer un réseau de promenades dans le cadre de la refonte du sentier du Baroque. Nous souhaitons ainsi conforter l'offre de découverte du patrimoine religieux, avec la création de trois itinéraires pédestres.



Toujours dans le cadre de la mobilité douce, deux itinéraires de cyclotourisme, dont un a déjà vu le jour, sont prévus sur la commune par le Conseil départemental de Haute-Savoie. Deux sentiers de VTT, parcours noir et rouge, seront réalisés en 2017, dont un en partenariat avec Servoz.

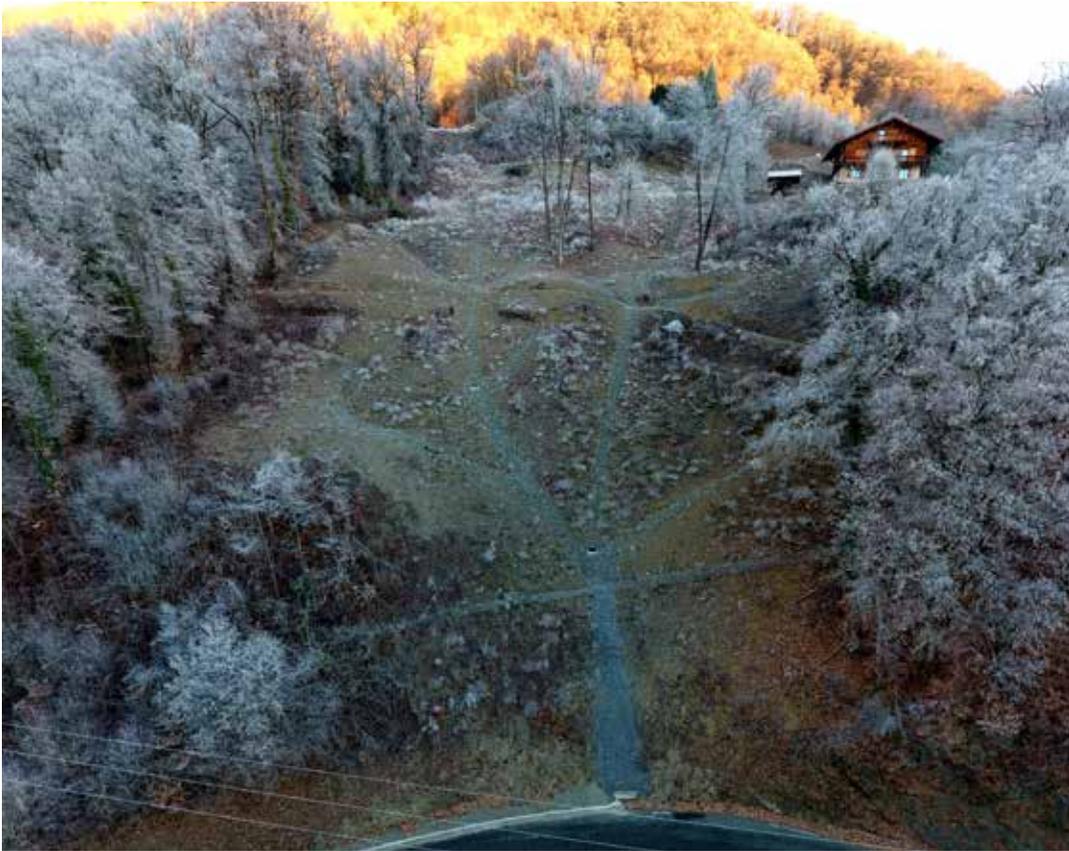


Enfin, je citerai également le projet de réaménagement du jardin des Cimes, sur le plan qualitatif. Cette opération d'un coût prévisionnel de 202 000€ ht, démarrera en 2017 et sera réalisée sur trois ans. Elle permettra de revoir l'espace buvette, restauration, boutique et accueil de groupe.



Aménager en vue de développer notre commune est l'une de nos priorités, mais depuis le début de ce mandat, nous avons dû à plusieurs reprises agir, parfois dans l'urgence, afin d'assurer la sécurité des Passerands et maintenir certaines voies de circulation, malmenées par les intempéries.

Afin de prendre la mesure des chantiers colossaux que cela représente, nous avons choisi de vous présenter des vues réalisées à partir d'un drone ; je pense que mieux que des chiffres, elles vous permettront d'apprécier la technicité des entreprises intervenantes.



Premier chantier d'envergure : le traitement du glissement de terrain du chemin des Dames, situé au-dessus la RD13 entre le chef-lieu et Sallanches, le 1^{er} avril 2015. La solution technique retenue a été le creusement de réseaux de drains principaux, secondaires et subhorizontaux.



Quelques centaines de mètres plus haut, sur cette même route, d'autres travaux de sécurisation attendus depuis plus de 30 ans, ont été effectués : il s'agit du carrefour entre la RD13 et le chemin

des Storts. Ils ont permis de stabiliser et d'élargir ce chemin, alors praticable sur une seule voie et d'améliorer la visibilité des automobilistes.



Zone de désordre depuis de nombreuses années, le phénomène de glissement du chemin des Boës s'était renforcé suite à un épisode météorologique d'intensité exceptionnelle survenu au printemps 2015.

Le chantier a consisté à reprendre la gestion des eaux et des terrassements, à créer des tranchées drainantes et un fossé de collecte.



Autre zone dangereuse que nous avons dû fermer à toute circulation, malgré l'incompréhension de certains alpagistes ou usagers du secteur : la route du Châtelet d'Ayères, au niveau de la falaise des Revennes. Un premier éboulement intervenu le 23 mai dernier et une étude alarmiste sur les risques de récurrence d'une plus grande ampleur nous ont poussés à prendre cette décision. Les faits nous ont de nouveau donné raison le 28



novembre dernier, avec la descente d'environ 5 m³ soit 15 tonnes de blocs de pierre, emportant de nombreux arbres.

Cet automne, après l'étude de trois variantes différentes et la consultation de plusieurs entreprises, un nouvel itinéraire carrossable a été défini, présentant un maximum de sécurité. Le Conseil départemental de Haute-Savoie nous a de nouveau apporté une aide de 47 152 €.

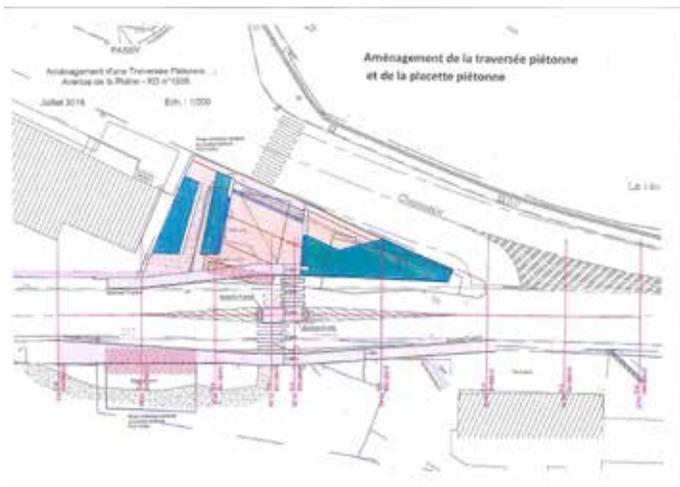


Enfin, le chantier de Joux qui a été achevé l'année dernière par le Conseil départemental de Haute-Savoie: éboulement survenu le 5 avril 2015 sur la RD 13 reliant Passy à Servoz.

Tous les travaux importants ne sont pas forcément visibles et c'est le cas par exemple du chantier réalisé rue des Glermènes, allée des Soldanelles et des Campanules, qui a consisté en une mise en séparatif des réseaux d'assainissement, le remplacement de la colonne d'eau potable et la mise en souterrain des réseaux secs pour un coût global d'1,6 millions d'euros dont une subvention de 397 000€ TTC du SYANE.



Enfin, je tenais à souligner la restauration totale de l'église St Donat des Plagnes, impulsée et coordonnée par l'Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'art baroque au Pays du Mont-Blanc, et principalement son président, José Sadet.



En 2017, nous commencerons à procéder à la revitalisation et au développement du secteur de l'Abbaye ainsi qu'à la sécurisation des cheminements piétons empruntés par les élèves du lycée du Mont-Blanc René Dayve. Cette opération réalisée par tranche, débutera par l'aménagement de l'angle entre l'avenue de Chamoni et l'avenue de la Plaine, comme vous pouvez l'apercevoir sur la diapositive projetée.

Nous allons également réaliser la réfection de la colonne eau potable et la mise en séparatif des réseaux d'assainissement avenue de l'Aérodrome et rue des Grands Champs au Plateau d'Assy. La démolition de La Ravoire est programmée, ainsi que celle de la cantine des Cruys et de la maison Aublanc. Peu de personnes connaissent cette maison, mais elle jouxte le foyer-logement « Passy-Flore », pour lequel nous avons prévu une extension dans le cadre de notre projet de pôle multigénérationnel. Ainsi, nous entendons construire à cet endroit 15 logements supplémentaires pour les personnes âgées, une salle d'animation, une salle de restauration et une micro-crèche.



Au titre des projets immobiliers, je citerai également la construction d'un bâtiment multi-fonctions, au niveau du carrefour de l'Étoile.



En face de la Nouvelle cuisine de Passy, Post-habitat prévoit la réalisation de 25 logements collectifs en accession sociale ainsi que deux locaux d'activités. Les travaux débiteront lorsque 30% de pré-réservation seront effectués. Le programme « Passy esprit vallée » est en cours

de réalisation à la place de l'ancienne panification. Il comprend 69 logements dont 46 à vocation sociale, répartis dans trois bâtiments. La maison médicale au Plateau d'Assy est toujours à l'ordre du jour et pourrait se concrétiser cette année voire l'année prochaine.

En 2016, la Poste a mobilisé notre énergie, avec des négociations toujours en cours pour le maintien d'un moins un bureau sur la commune, la transformation du bureau du Plateau d'Assy en agence postale communale et la présence d'autres points-relais.



Enfin, je conclurai ce paragraphe sur l'aménagement du territoire par l'élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU). Nous avons franchi une nouvelle étape avec le Projet d'aménagement et de développement durable, autrement dit le PADD, qui a été présenté en réunion publique dernièrement. Il définit les grandes orientations de l'évolution de notre territoire en matière économique, environnementale et sociale.



Si je voulais être vraiment exhaustif, je pourrais également développer tous les projets menés dans le domaine de la communication, avec l'élaboration de deux guides thématiques, le « guide famille » et le « guide du Passerand sportif ». En 2017, nous comptons intensifier notre action en enrichissant le magazine municipal « Le Passerand », de quatre pages supplémentaires et en modernisant le site internet institutionnel.

Enfin, je n'oublie pas la saison arts vivants, avec des spectacles inoubliables, comme celui de Jean-Marie Bigard en septembre dernier et de Tex en 2017.



Mais, pour ne pas être trop long, je préfère tout d'abord, féliciter mes adjoints et conseillers municipaux, qui chaque jour s'investissent dans leurs fonctions et ne comptent pas leurs heures pour faire avancer nos projets et nos actions sur Passy. Toute cette énergie serait inutile si nous ne pouvions pas compter sur les agents municipaux pour les mettre en œuvre. Nous leur demandons beaucoup, nous sommes exigeants avec eux mais ils savent répondre avec tout le professionnalisme que l'on peut attendre d'eux. Je leur rends ce soir un hommage appuyé. Enfin, je citerai les bénévoles du monde associatif, qui sans relâche, assurent tout au long de l'année, rencontres sportives et

animations diverses.

La fonction de maire n'est pas seulement une fonction honorifique, car les exigences des citoyens sont multiples. Le rôle du maire peut devenir celui d'un médiateur qui essaie de concilier les points de vue opposés, de les traiter avec justice et sans parti pris. Il doit également trouver des solutions et poursuivre son chemin, malgré les critiques et les propos stériles.

Ainsi, pour moi, 2017 sera une année de partage, de compréhension et de solidarité. Je souhaite qu'il en soit de même pour chacun d'entre vous.

Bonne année à tous !



*Bonne et heureuse
année 2017!*